

Destinataires : tous les adhérents, tous les permanents

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU 22 juin 2017

Présents : Marc AUBADIE-LADRIX, Dominique BALLOY, Vincent BERTRAND, Gérard BOSQUET, Yves BURET, Christophe BRARD, Philippe CAMUSET, Jérôme DEFACHELLES, Xavier GOURAUD, Pierre KAUFMANN, Jean-François LABBE, Philippe LE COZ, Stéphanie PHILIZOT, Olivier RIBON, Bertrand ROUMEGOUS

SOMMAIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU 22 juin 2017.....	1
1 Administration.....	3
1.1 Adhésions.....	3
1.2 Conventions	3
1.2.1 DGAI.....	3
1.2.2 Interbev	3
1.3 Trésorerie	3
1.4 Permanents	4
1.5 Plan stratégique de la SNGTV	5
1.5.1 CRM : outil de gestion de la relation client	5
1.5.2 Formation	5
1.5.3 Gestion de l'association	6
1.5.4 Systèmes d'information.....	6
1.5.5 Bulletin des GTV	8
1.6 Chartes d'engagement.....	8
1.7 OVVT.....	8
2 Commissions techniques.....	9
3 Formation	9
3.1 Journées des GTV	9
3.1.1 Bilan 2017	9
3.1.2 Edition 2018.....	10
3.2 Formation continue	10
3.3 Formation initiale.....	11
3.1 Formation BEA éleveurs de porcs	11
4 Dossiers techniques.....	12
4.1 Plan Ecoantibio2	12
4.1.1 Les premières actions	12
4.1.2 Projet de système expert en élevage porcin	12
4.2 Gouvernance sanitaire	13

4.2.1	CNOPSAV section animale	13
4.3	Plan d'action « réseau de vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales »	14
4.4	Groupe de travail « amélioration de la qualité des données sanitaires »	14
4.5	Arrêté « liste des interventions relatives à des mesures de surveillance ou de prévention obligatoires »	14
4.6	Mission d'évaluation de l'organisation sanitaire française (CGAAER)	15
4.6.1	Comité de pilotage du 11 mai	15
4.6.2	CNOPSAV du 24 mai	15
4.7	Visites sanitaires : VSB	15
4.8	IAHP	15
4.9	Bien-être animal	16
4.9.1	Formation BEA en élevage porcin	16
4.9.2	Dossier maltraitance : cellules départementales opérationnelles.	16
4.9.3	Dossier écornage	16
4.9.4	Dossier abattage d'urgence et transportabilité	16
4.9.5	Dossier définition d'indicateurs BEA en élevage bovin allaitant avec l'IDELE	16
4.10	Dossiers apicoles	17
4.11	Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale	17
4.11.1	CNESA	17
4.11.2	Dossiers en cours	18
4.12	Plan national d'action pâturage extensif en milieu humide et gestion du parasitisme	19
5	Divers	19
5.1	Qualitévet	19
5.2	Comité de liaison inter-Ordres vétérinaires francophones (CLIOVF)	20
5.3	Anses : COT « santé, alimentation et bien-être des animaux »	20
5.4	ACERSA	21

1 Administration

1.1 Adhésions

A fin mai, par rapport à l'an passé, l'état des cotisations est de : -2,52 % en nombre d'adhérents et – 5 % en valeur.

Les relances praticiens et non praticiens ont été faites durant la première quinzaine du mois de juin.

Nous avons complété l'envoi cette année avec une fiche synthétique sur l'intérêt de cotiser au réseau des GTV.

Action : Présidents de GTV

- Relayer la relance en local.

1.2 Conventions

1.2.1 DGAI

Si nous avons une convention dite « d'appui » avec la DGAI afin d'effectuer un accompagnement technique sur certains sujets, cette convention s'est achevée en 2016. La SNGTV ne peut pas financer ces travaux sur ses fonds propres.

C'est la raison pour laquelle Christophe BRARD et Xavier GOURAUD ont rencontré Patrick DEHAUMONT, Directeur Général de l'Alimentation, afin de faire le point sur les conventions en cours et présenter un projet de convention d'appui technique pour les années à venir.

A la suite de cette rencontre, Didier GUERIAUX a remis un projet de convention à Patrick DEHAUMONT. Ce projet est à l'arbitrage.

1.2.2 Interbev

Dans le cadre de projets sur des sujets techniques qui requièrent la compétence vétérinaire, Interbev nous a proposé une convention pour financer notre participation à ses travaux. Cette convention est en cours de discussion.

1.3 Trésorerie

Jean François LABBE indique qu'un point financier à mi- exercice sera fait fin juillet. L'objectif est un retour à l'équilibre en 2018.

Il rappelle les points de vigilance pour cette année :

- Recettes : VETEELEVAGE^{MD}, le Bulletin des GTV, les formations et les conventions ;
- Dépenses : la représentation.

Toutes les pistes d'économie possibles sont à envisager :

- Nombre de réunions de Conseil d'Administration (CA) ;
- Nombre de réunions de Comité Directeur (CD) ;
- Frais d'AG, de réunions des présidents de GTV et de commissions ;
- Indemnités du CD ;
- Indemnités lors des représentations ;
- Indemnités des formateurs lors des sessions de formation continue des vétérinaires habilités.

En terme de représentations, si à ce jour la situation semble gérée (une quinzaine de représentations en moins vs 2016), plusieurs dossiers pourraient nécessiter une forte mobilisation. Il y aura des arbitrages à faire, en particulier pour ces sujets :

- BEA ;
- Plan Ecoantibio 2 ;
- Plan « vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales ».

Une mutualisation des représentations entre les organisations professionnelles vétérinaires est envisagée.

Stéphanie PHILIZOT indique que les personnes en charge de dossiers doivent s'impliquer pour trouver des solutions pour être économes en moyens et / ou trouver des solutions pour faire financer les travaux.

Dominique BALLOY indique que tel pourrait être le cas avec l'ITAVI et le CIFOG pour les filières avicoles.

Un CA téléphonique est programmé le 5 septembre pour envisager les éventuelles actions à entreprendre pour atteindre le budget prévisionnel présenté en Assemblée Générale.

Action : Jean François LABBE - Xavier GOURAUD

- Pour fin juillet : faire le point des finances et une projection pour la fin d'année ;
- Préparer la réunion de CA du 5 septembre.

Christophe BRARD indique que, pour Patrick DEHAUMONT, une réflexion globale doit être conduite pour financer l'implication des vétérinaires dans la gouvernance sanitaire.

Philippe CAMUSET souligne que la SNGTV s'occupe de sujet sociétaux et économiques pour les filières qui dépassent largement le périmètre vétérinaire de la SNGTV. Les vétérinaires, par leurs actions, permettent la valorisation des productions primaires animales.

Patrick DEHAUMONT envisage de solliciter une mission du CGAAER pour imaginer un financement pérenne de l'action de la SNGTV en lien avec la DGAI. La SNGTV sera associée à la rédaction de la lettre de cadrage.

Action : Xavier GOURAUD

- Contacter Didier GUERIAUX pour le projet de lettre de mission.

1.4 Permanents

- Soline HOSTEING : son départ est prévu le 13 juillet dans le cadre d'une rupture conventionnelle.

Remplacement : nous avons reçus 4 candidatures à ce jour.

- Sophie KLEIN : départ fin septembre

Remplacement : il n'y aura pas de remplacement poste pour poste. Stéphanie PHILIZOT et Xavier GOURAUD étudient la redistribution de certaines activités sur les permanents et / ou les élus.

- Secrétaire comptable : nous sommes dans la phase de recrutement en remplacement de Sylvie TARTOUR qui a été licenciée pour insuffisance professionnelle. Cette dernière a engagé une action auprès des Prud'hommes.

Remplacement : nous avons reçu 4 candidatures à ce jour, filtrées par Pole Emploi. Nous allons aborder ce recrutement puis l'intégration dans le poste en lien avec notre expert-comptable.

1.5 Plan stratégique de la SNGTV

1.5.1 CRM : outil de gestion de la relation client

La réunion des OVVT - GTV du 13 juin a ouvert le débat pour élargir le périmètre du CRM. Le but serait d'avoir, si les OVVT – GTV en sont d'accord, un seul et même outil pour traiter nos bases de données.

L'outil permet un accès cloisonné des informations. Par exemple, il est tout à fait possible à un OVVT d'intégrer et de travailler avec sa base de vétérinaires habilités sans qu'elle soit visible des autres utilisateurs.

Par ailleurs, en terme de synergie, il serait très intéressant d'avoir une seule et même base de vétérinaires adhérents des GTV et de la SNGTV.

L'interface se fera par des tables de données à définir : cf Jérôme DEFACHELLES.

Trois solutions sont présentées :

- implantation du logiciel dans un serveur de la SNGTV ; dans ce cas l'achat du logiciel est unique. Il sera nécessaire d'installer des ports TSE pour l'accès aux permanents distants. Cette solution permet de limiter l'investissement à court terme. Elle a l'inconvénient d'être moins souple pour d'éventuels ajustements de puissance et pour le maintien d'un service de qualité (maintenance, arrêts du serveur inopinés) ;
- implantation du logiciel dans un serveur web. Cette solution fonctionne sous forme d'abonnement. Elle permet une continuité de service de qualité.

Deux options :

- le fournisseur du logiciel nous propose une solution clé en main associant logiciel et hébergement web ;
- Le logiciel est installé sur un serveur que nous louons. Le fournisseur du logiciel CRM installe son logiciel chez un hébergeur que nous aurons choisi (OVH).

Le conseil d'administration décide de privilégier les solutions d'hébergement sur un site externe. Il restera à comparer techniquement et financièrement les deux solutions web. L'avis du CA sera sollicité pour la décision finale.

Action : Xavier GOURAUD

- Prendre contact avec l'éditeur du logiciel pour préciser les modalités d'hébergement, de maintenance et financières ;
- Faire une présentation du logiciel aux permanents OVVT avec une proposition financière d'abonnement.

Action : Jérôme DEFACHELLES

- Prendre contact avec OVH pour l'évaluation du coût d'hébergement du logiciel pour 20 utilisateurs, boîtes mail comprises ;
- Préparer les tables d'échanges pour l'implantation des données dans le logiciel.

1.5.2 Formation

Pilotes : Peggy RIVA et Philippe LE COZ ; groupe de travail : Marc AUBADIE-LADRIX, Gérard BOSQUET, Philippe CAMUSET, Jean Philippe GARTIOUX, Stéphanie PHILIZOT, Xavier QUENTIN, Olivier RIBON, Bertrand ROUMEGOUS.

3 objectifs :

- Enquête auprès d'un échantillon de vétérinaires « ciblés » pour définir les axes des modifications à entreprendre : démarrage à Reims et fin le 15 juillet. L'objectif est d'avoir au minimum 30 questionnaires remplis ; actuellement 13 ont été réalisés. Les résultats et les propositions seront présentés au CA du 9 novembre (questionnaire et ciblage en docs joints) ;
- Mesures « immédiates » listées par Peggy RIVA pour améliorer la logistique et le suivi des formations actuelles : maintien des téléformations en cas de nombre insuffisant de participants, paiement à l'inscription, e-training post formation (suivi des résultats de la formation), suivi de l'envoi des catalogues avec relance des GTV sur leurs souhaits ;
- Recensement des nouveaux types de formations et, en particulier, des offres concurrentes.

Le catalogue de formation ne sera pas imprimé cette année. Il sera envoyé un lien aux vétérinaires pour accéder au catalogue sur le site de la SNGTV.

Action : Peggy RIVA – Philippe Le COZ

- Finaliser les enquêtes et rédiger le rapport ;
- Mettre en place les mesures « immédiates » ;
- Faire le recensement des types de formations existantes.

Un retour sera effectué lors de la prochaine réunion du CA.

1.5.3 Gestion de l'association

Les mouvements de personnel amènent une redéfinition de certaines missions.

Une réunion s'est tenue entre Christophe BRARD, Stéphanie PHILIZOT et Xavier GOURAUD le mercredi 21 juin pour mieux définir les priorités.

Stéphanie PHILIZOT et Xavier GOURAUD ont auditionné Sophie KLEIN pour commencer à distinguer les actions de son poste qui doivent être maintenues.

Stéphanie PHILIZOT et Xavier GOURAUD auditionneront également Isabelle COUPEY ainsi que Noura BAHLOUL.

Une réunion de discussion et de synthèse est programmée le 4 juillet avec Noura BAHLOUL, Isabelle COUPEY, Sophie KLEIN, Peggy RIVA, Stéphanie PHILIZOT et Xavier GOURAUD pour avancer sur le redécoupage des rôles.

Cette réflexion se fera en lien avec l'axe « système d'information » dans sa valence logiciel métier (cf. 1.5.4) et solutions internes (cloud, site, plateforme, forum, CRM) pour un suivi des informations entrantes et des dossiers le plus efficace possible.

Un retour sera effectué lors de la prochaine réunion du CA.

Action : Xavier GOURAUD – Stéphanie PHILIZOT

- Préparer la réunion du 4 juillet.

1.5.4 Systèmes d'information

1.5.4.1 *Outils métiers*

- **VETELEVAGE^{MD}**

Jérôme DEFACHELLES fait l'historique du projet VETELEVAGE^{MD}. Il souligne que l'image du vétérinaire est encore ancrée dans l'image traditionnelle du médecin des animaux. Si les autres intervenants en élevage

sont illustrés avec des ordinateurs internet par exemple, l'image du vétérinaire se limite aux soins des animaux (cf. images Google).

Il précise que ce projet est important pour permettre aux vétérinaires de rester au contact des attentes et besoins des éleveurs.

Le vétérinaire n'est pas encore perçu comme un conseiller. Or, sans données, il ne peut y avoir d'activité de suivi ou de conseil.

Jean François LABBE souligne, avec la mise en place d'une plateforme de données en Bretagne, l'importance d'être présents et actifs sous peine d'être mis complètement hors de la chaîne d'information dans les élevages.

Nous avons des partenaires qui croient en ce projet :

- Les utilisateurs : il y a plus de 200 cabinets utilisateurs de VETEELEVAGE^{MD} ;
- Les logiciels éleveurs : les passerelles se mettent en place et se renforcent ;
- La DGAI avec la passerelle pour Bdivet ;
- Les logiciels vétérinaires.

Jean François LABBE refait l'historique des investissements depuis la création de l'outil en 2002 et présente les objectifs de retour sur ces investissements.

Jérôme DEFACHELLES présente toutes les fonctionnalités du logiciel.

S'appuyant sur l'expérience acquise, sur les importants investissements effectués, une nouvelle formule d'abonnements, avec une nouvelle tarification, va voir le jour au 1er septembre. Elle permettra d'une part de mieux adapter l'offre par rapport à l'usage fait par les vétérinaires et, d'autre part, de s'approcher des tarifs pratiqués en termes de logiciels professionnels.

Une communication, lancée en juillet, ciblera trois segments :

- Les abonnés actuels, pour les inviter à choisir la nouvelle formule qui convient à leur activité ;
- Les anciens abonnés à reconquérir ;
- Les cabinets qui pour le moment n'ont pas opté pour ce logiciel.

Des contacts ont été pris avec La Compagnie des vétérinaires qui propose de s'impliquer dans la maintenance (via VETOCOM) et la commercialisation de VETEELEVAGE^{MD}.

Une offre sera proposée aux nouveaux utilisateurs intégrant une aide à l'installation et à l'utilisation du logiciel ainsi que la maintenance.

En interne, les travaux seront poursuivis avec les commissions pour le développement du logiciel.

Le CA valide le plan d'action proposé. Un bilan sera effectué dans un an.

Action : Xavier GOURAUD – Jean François LABBE

- Finaliser la nouvelle grille de tarifs ;
- Mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement des abonnements.

Action : Isabelle COUPEY – Xavier GOURAUD – Jean François LABBE – Jérôme DEFACHELLES

- Finaliser la communication et envoi aux abonnés.

- Application

Il s'agit d'un logiciel disponible sur smartphone, Iphone pour recevoir des informations sélectionnées à partir du site de la SNGTV. L'utilisateur pourra aussi consulter ses sujets de préférences directement via cette

application (par type de production, par département,...). L'outil permettra également des notifications en urgence.

Cet outil pourra servir pour la SNGTV, les GTV et les OVVT. Il a reçu un accueil favorable lors de la réunion des OVVT-GTV du 13 juin.

Pour les OVVT, une proposition de financement par des conventions avec les DRAAF a été transmise aux permanents et élus. Il s'agit d'une location annuelle.

Le conseil d'administration donne son accord pour le développement de la partie SNGTV et de la partie OVVT (sous réserve, pour cette dernière, de retours favorables des OVVT).

1.5.4.2 Outils de gestion interne

Ces travaux sur nos outils de partage de l'information (cloud, site, plateforme collaborative, forum), en lien avec la gestion de l'association, n'ont pas encore fait l'objet de réflexion.

1.5.5 Bulletin des GTV

Jocelyn AMIOT a pris le pilotage du groupe.

Trois axes majeurs se sont dégagés des premières réflexions :

- Accroître la lisibilité du Bulletin sur internet : référencement, facilité de lecture en ligne et sur smartphone, site internet dédié au Bulletin ;
- Tarif publicitaire annonceurs mieux adapté ;
- Point sur la prestation – prix de l'imprimeur. Des consultations ont été faites par Agnès TOGNY. Elles seront complétées avant la prise de décision.

Action : Xavier GOURAUD – Agnès TOGNY

- Rédiger un cahier des charges pour l'édition du Bulletin des GTV et du recueil de conférence des Journées nationales des GTV ;
- Adresser ce cahier des charges aux imprimeurs déjà sollicités, solliciter l'imprimeur actuel et élargir la consultation à d'autres imprimeurs.

1.6 Chartes d'engagement

Les chartes d'engagement ont été relues par les membres du Conseil d'administration et les permanents. Elles font l'objet d'une ultime relecture par le Comité Directeur avant diffusion.

Action : CD – Sophie KLEIN

- Finalisation et envoi aux présidents de commission pour transmission à leurs membres avec demande de signature et de retour vers le secrétariat de la SNGTV.

1.7 OVVT

Une première réunion avec les permanents et présidents (ou représentants élus) des GTV régionaux s'est tenue le 18 mai pendant les JNGTV, animée par Stéphanie PHILIZOT, Christophe BRARD et Xavier GOURAUD. L'objectif était de créer un premier contact et de préparer l'ordre du jour de la réunion du 13 juin.

La réunion du 13 juin a permis de faire connaissance et d'aborder les premiers sujets opérationnels pour la mise en place effective des OVVT (cf. ppt en ligne et compte rendu de la réunion).

Une réunion avec les permanents sera organisée à l'automne.

D'ici là, nous avancerons sur l'application (cf. ci-dessus) et la mise en œuvre du CRM.

2 Commissions techniques

Le Conseil d'administration valide le fait qu'une animation des commissions techniques soit réalisée par des membres du conseil d'administration. Le but est d'amener plus de connaissances et de lien entre les présidents de commission et les administrateurs. Chaque administrateur volontaire sera en lien avec 3 ou 4 commissions (17) / groupes de travail (2).

Les points clés de l'accompagnement :

- Suivi des projets de la commission ;
- Préparation des réunions de la commission ;
- Relecture des CR de réunions ;
- Relecture du bilan annuel et du prévisionnel d'activité.

Sophie KLEIN et Xavier GOURAUD avaient établi une feuille de route pour effectuer ce suivi. Elle sera la base de la future collaboration entre les présidents de commission et les administrateurs en charge de la coordination.

Le CA attire l'attention des secrétaires des commissions sur la nécessité d'utiliser le masque de CR.

Action : Xavier GOURAUD

- Envoyer la liste des commissions aux membres du CA, afin que les volontaires mentionnent les commissions qu'ils souhaiteraient suivre.

Action : SOPHIE KLEIN

- Envoyer la procédure de suivi des commissions aux membres du CA pour l'adapter.

3 Formation

3.1 Journées des GTV

3.1.1 Bilan 2017

- Congressistes : 345 payants
- Conférenciers : 114 (modérateurs inclus)
- Nombre de conférences : 165
- Invités : 37 (dont 17 institutionnels)
- Etudiants : 164
- Exposants : 475

3.1.2 Edition 2018

Le thème général portera sur les actualités thérapeutiques. L'intitulé sera finalisé après la réunion du comité scientifique qui se tiendra le 28 juin.

Une pré réunion a été organisée le 20 juin pour :

- Faire le point de l'édition 2017 :
 - Déroulement ;
 - Recueil de conférence : papier vs numérique en 2018 ;
 - Qualité et dates de réception des textes : mesures à prendre en 2018 pour tenir les délais.
- Réfléchir sur le contenu de l'édition 2018. Un appel à communications sera réalisé.

3.2 Formation continue

Christophe BRARD a représenté la SNGTV lors de l'AG et de la réunion du CA du Comité de la formation continue vétérinaire (CFCV), qui se sont tenues le 16 mai.

A retenir de ces réunions :

AG

- le rapport moral a été validé à l'unanimité : le comité compte 34 membres ; en 2019/2020, l'agrément des organismes de formation sera transféré à une commission nationale de l'exercice professionnel, animée par le CNOV ; une révision des statuts sera réalisée en conséquence ;
- le rapport financier a été validé à l'unanimité ;
- un vademecum de l'évaluation des dossiers d'agrément sera réalisé ;
- les frais de dossiers ont été reconduits : 500 euros pour l'agrément d'un organisme, 250 euros pour le renouvellement d'agrément, 250 euros pour les recours, 200 euros pour l'agrément des revues et ouvrages ;
- le CA a été renouvelé pour 3 ans : ont été élus : AFVAC, AVEF, EQU'INSTITUT, SNGTV et ZOOPSY pour le 1^{er} collège des organismes de formation ; AFVE et Ecole du Val de Grace pour le second collège ; les Editions du Point Vétérinaire pour le collège des éditeurs de revues. Le collège des membres de droit comprend le CNOV et la FSVF. Le collège des ENV comprend un représentant de chaque Ecole ;
- la cotisation des membres a été maintenue à 50 euros.

CA

- 2 demandes d'agrément et 3 demandes de renouvellement d'agrément ont été validées ;
- 1 demande d'agrément de formation suivie à l'étranger a été refusée (formation organisée par un laboratoire pharmaceutique) ;
- il a été décidé que l'agrément d'un ouvrage soit accordé pour une période de cinq ans, sauf cas particulier ;
- un débat a été engagé sur la certification des organismes de formation par un organisme de certification externe ;

- il a été convenu d'inviter à la prochaine réunion du Conseil d'administration du CFCV les représentants de la profession (SNVEL) pour le FIF PL (Eric FEVRIER) et pour ACTALIANS (Bruno PELLETIER et Claude LAUGIER) afin qu'ils présentent le fonctionnement du FIF- PL et d'ACTALIANS, les motifs de refus de prise en charge mais aussi la répartition des fonds alloués et leur détail par organisme de formation ;
- un courrier a été adressé à France Vet par le CNOV, demandant que la communication sur son congrès ne mentionne plus la validation des crédits de formation pour les participants, France Vet n'ayant pas fait de demande d'agrément auprès du CFCV ;
- les déclarations publiques d'intérêt (DPI) des membres du CFCV seront rendues publiques et mises en ligne.

3.3 Formation initiale

Christophe BRARD a représenté la SNGTV lors de la réunion du comité de pilotage du tutorat, animé par l'ENVT, qui s'est tenue le 9 juin.

Lors de cette réunion, les points suivants ont été abordés:

- état de réalisation des stages : point d'étape sur la signature des avenants et des rapports d'exécution des écoles. Un suivi des étudiants ayant réalisé un tutorat sera réalisé (avec appui de l'observatoire national démographique de la profession vétérinaire) : bilans qualitatif et quantitatif à long terme ;
- validation des domiciles professionnels d'exercice (DPE) tuteurs 2017/2018 et information sur la liste des étudiants validés par les conseils d'enseignants des ENV : 33 structures d'exercice ont ouvert un dossier pour 29 étudiants. La liste des DPE volontaires sera consolidée. Une action de communication sera menée pour inciter les structures d'exercice professionnel à ouvrir un dossier (action SNGTV et SNVEL) ;
- état d'avancement de la convention nationale pour 2017/2018 : la convention signée par la DGAI et l'ENVT permet le passage de 25 à 35 étudiants tutorés, pour un montant de 413 k€. Cette convention devra être renouvelée chaque année ;
- dossier de renouvellement des DPE : un modèle sera proposé par le CNOV (allégé par rapport au dossier initial). La question de la dématérialisation des dossiers de candidature et de renouvellement des DPE est posée (moyens financiers nécessaires) ;
- revue des documents : les évaluations des étudiants, praticiens et enseignants seront réalisées sur des documents séparés. Les évaluations seront transmises aux différentes parties. Les évaluations des DPE seront centralisées par le CNOV ;
- calendrier budgétaire : versement aux ENV après rendu du rapport d'exécution, versement de la bourse aux étudiants selon le souhait de chaque école : avant ou après le stage ;
- changement d'appellation du mot « stage », pour mise en conformité avec l'association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEEEV) : un groupe de réflexion sera mis en place par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) (analyse juridique) ;
- communication, information : les informations seront disponibles sur les sites Internet des écoles, du SNVEL et de la SNGTV : lien vers le site du CNOV. Des posters pourraient être réalisés pour les prochaines JNGTV ; un concours de cas cliniques pourrait être envisagé, avec présentation du lauréat et de son tuteur praticien lors des JNGTV ; ces propositions seront soumises lors de la prochaine réunion du comité scientifique des JNGTV. Une lettre d'information sera réalisée, à destination des parties prenantes.

3.1 Formation BEA éleveurs de porcs

Un objectif ambitieux : celui de former 80% des éleveurs « professionnels » (plus de 100 truies), en 3 ans, avec une formation label SNGTV, soit environ 2000 éleveurs.

Un groupe de travail à l'initiative Patrick BOURGUIGNON (commission porcine), François COUROUBLE (commission BEA), Delphine POTTIER (vétérinaire praticien référente BEA Cooperl) et Xavier GOURAUD a été constitué.

L'objectif sera rempli si toute la filière reconnaît cette formation qui sera dispensée par les vétérinaires.

Le modèle économique est basé sur une formation payante des formateurs assurée par la SNGTV (objectif de la 1^{ère} année : 35 formateurs en 3 sessions), puis sur une formation éleveurs, dans le cadre de la formation permanente (VIVEA), réalisée par des vétérinaires. Philippe LE COZ indique que la commission technique souhaite se rapprocher du modèle « biosécurité volailles », sans l'obligation de l'Etat mais avec l'engagement de la filière (groupements ...).

Une formation à la pédagogie a été animée par Xavier GOURAUD pour Patrick BOURGUIGNON, François COUROUBLE et Delphine POTTIER, qui a été l'occasion de travailler sur le module de formation des formateurs.

L'objectif est un déploiement à l'automne.

Action : Delphine POTTIER – Patrick BOURGUIGNON
--

- Finaliser le déroulé pédagogique de la formation des formateurs et de la formation éleveurs.

4 Dossiers techniques

4.1 Plan Ecoantibio2

4.1.1 Les premières actions

Le plan écoantibio2 est paru. Sa déclinaison, mise en sommeil en raison des élections présidentielles, est lancée. La liste des pilotes et des actions afférentes est définie.

La SNGTV est pilote :

- pour l'extension du réseau de référents : action 13 ;
- pour élaborer les guides de bonnes pratiques prévus dans l'action 11, avec l'AFVAC et l'AVEF ;
- pour la formation des vétérinaires : action 7.

Une réunion du comité du plan aura lieu fin juin. Xavier GOURAUD nous représentera.

L'appel à projets d'actions et de recherche a été fait (échéance pour le dépôt des projets : 30 juin 2017). Cet appel a été transmis aux commissions techniques de la SNGTV. L'évaluation des projets sera faite dans le mois de juillet.

Action : Xavier GOURAUD

- Faire le point des différents projets internes, finaliser et adresser les projets à la DGAI pour le 30 juin.

4.1.2 Projet de système expert en élevage porcin

Sujet : développement d'un système expert d'aide à la prise de décision pour les vétérinaires praticiens porcins en collaboration avec l'ANSES.

Philippe LE COZ présente l'outil qui est à développer. Les travaux consisteront à transférer les modèles aujourd'hui disponibles (virus influenza) ou en cours de développement (SDRP) sous une forme conviviale (application smartphone) et utilisable directement par le praticien pour produire des simulations de différents scénarii de maîtrise de ces pathogènes, adaptés à la situation spécifique et aux caractéristiques de l'élevage considéré. Le modèle économique de la diffusion de cet outil devra être défini.

La commission porcine a donné un avis favorable à ce projet. Le conseil d'administration donne son accord pour le présenter avec l'ANSES dans le cadre du plan Ecoantibio2.

Action : Xavier GOURAUD – Philippe LE COZ

- Evaluer l'implication de la SNGTV et finaliser le projet avec Nicolas ROSE de l'ANSES pour le 30 juin

4.2 Gouvernance sanitaire

4.2.1 CNOPSAV section animale

Christophe BRARD a représenté la SNGTV lors de la réunion du CNOPSAV « section animale » qui s'est tenue le 20 juin. A l'ordre du jour de cette réunion :

Pour avis :

- Projet d'arrêté ministériel relatif à la révision de la nomenclature des actes de prophylaxie : suite à la consultation engagée par la DGAI depuis la dernière réunion du CNOPSAV (*pour la profession vétérinaire, travaux menés en concertation FSVF/SNGTV*), une nouvelle version du texte a fait l'objet de débats, à l'issue desquels une version issue des échanges a été validée à l'unanimité. A partir de ce texte, il a été convenu que les travaux relatifs à la fixation d'une tarification nationale des actes soient engagés entre OPA et OPV dès la rentrée (pour la campagne 2018/2019) ; Christophe BRARD a par ailleurs proposé que la même démarche soit réalisée concernant la police sanitaire ;
- Projet d'arrêté relatif aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations de volailles et d'autres oiseaux captifs dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire : suite aux avis de l'Anses, à la publication du « pacte de lutte contre l'IA et de relance de la filière foie gras » et aux concertations menées avec les professionnels (*implication de la commission aviaire SNGTV*), le texte a fait l'objet de débats. Une nouvelle version pour consultation sera adressée aux membres du CNOPSAV avant la fin du mois, tenant compte des échanges en séance, dans l'objectif d'une publication de ce texte en juillet (le délai de réponse à la consultation sera très court : 1 semaine) ;
- Projet d'arrêté relatif aux mesures de prévention de la propagation des maladies via le transport d'oiseaux vivants : suite aux échanges avec les professionnels (*implication de la commission aviaire SNGTV*), l'Anses, la chaire de biosécurité de l'ENVT et aux débats de ce jour, une nouvelle version pour consultation sera adressée aux membres du CNOPSAV avant la fin du mois, dans l'objectif d'une publication et de l'entrée en vigueur de ce texte en octobre (le délai de réponse à la consultation sera lui aussi très court : 1 semaine) ;

Pour information :

- FCO : un point de situation a été réalisé concernant la circulation virale, la surveillance, les échanges avec l'Espagne et la vaccination. La stratégie vaccinale fera l'objet d'une réévaluation suite à l'avis attendu de l'EFSA et à une probable saisine de l'Anses sur l'efficacité d'un cordon vaccinal pyrénéen ;
- Identification électronique des bovins : la nouvelle réglementation européenne est entrée en vigueur le 2 juin : code ISO pays à 3 chiffres au lieu de 2 lettres (250 au lieu de FR pour la France). L'Irlande a mis en place cette disposition. Pour la France, il convient de gérer la réédition des passeports (impression de la double codification) et les pertes de boucles auriculaires (rebouclage avec 2 boucles IE par agent EDE) ;

- Textes d'application de la Loi de Santé Animale : les principes de mise en œuvre de cette loi ont fait l'objet d'une présentation (objectif d'entrée en application en 2021). Le groupe miroir français, auquel participe la SNGTV, sera réactivé en septembre pour partager les informations sur les travaux en cours.

Les supports de présentations de cette réunion sont disponibles sur le site Internet de la SNGTV.

4.3 Plan d'action « réseau de vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales »

Suite à la réunion du comité de pilotage du 27 avril, la feuille de route consolidée a été adressée par la DGAI à toutes les parties prenantes concernées le 18 mai. Chaque structure a été invitée à s'inscrire auprès des pilotes des axes auxquels elle souhaite être associée dans la conduite des travaux.

La SNGTV pilote l'axe 3 : formation et professionnalisation des acteurs en productions animales.

La feuille de route, avec les noms des personnes déjà inscrites pour les différents axes, a été transmise au CA. Il a été convenu que les pilotes de chaque axe organisent une réunion avec ces personnes avant l'été. La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra après la rentrée. Pour information, il n'y a pas de budget prévu par la DGAI pour contribuer au financement des travaux.

Au regard du nombre conséquent de réunions qui vont se tenir sur cette feuille de route, Christophe BRARD a proposé en réunion des présidents et directeurs, le 16 mai, une mutualisation des représentations entre OPV. L'idée serait qu'une seule personne représente les OPV en réunions physiques, porteuse des avis des différentes OPV. Cette proposition a été accueillie favorablement et la SNGTV a été désignée pour organiser cette mutualisation.

4.4 Groupe de travail « amélioration de la qualité des données sanitaires »

Suite à la délégation des prophylaxies aux GDS et à leur accréditation COFRAC, le processus les amène à faire remonter les anomalies sur la gestion de la prophylaxie.

Il y a des anomalies de la part de tous les acteurs. Nous sommes chargés de faire un outil de communication (support PPT et argumentaire sur les anomalies) à destination des OVVT. Les OVVT pourront utiliser et adapter ce PPT à leur région.

Les anomalies relevées impactent la qualité des données sanitaires et, par là-même, l'efficacité de la surveillance programmée et, éventuellement, la crédibilité des qualifications de cheptels, c'est donc un sujet d'importance.

Action : Soline HOSTEING – Stéphanie PHILIZOT

- Concevoir le PPT et l'argumentaire.

4.5 Arrêté « liste des interventions relatives à des mesures de surveillance ou de prévention obligatoires »

Stéphanie PHILIZOT a travaillé et synthétisé les retours des membres du CA et des commissions sur un projet d'arrêté relatif à la nomenclature des actes de prophylaxie.

L'objectif est de permettre la définition d'un tarif national des actes de prophylaxie avec une meilleure prise en compte de ce que recouvrent ces actes.

Ce travail a été effectué en concertation avec la FSVF et le CNOV.

4.6 Mission d'évaluation de l'organisation sanitaire française (CGAAER)

4.6.1 Comité de pilotage du 11 mai

Christophe BRARD a participé à la réunion du comité d'évaluation de cette mission, le 11 mai.

Un point d'étape a été réalisé par les missionnaires, suite aux auditions réalisées (niveaux national et régionaux) : synthèse et points à approfondir.

Christophe BRARD a insisté sur :

- la nécessité, *in fine*, d'un objectif opérationnel du dispositif de gouvernance sanitaire : relations région/départements, chaîne de commandement ;
- l'objectif des réseaux de détenteurs d'animaux : implication des éleveurs non professionnels ;
- la clarification du périmètre des OVVT : grande variabilité selon les DRAAF : seuls DS1 et 2, encadrement des missions des vétérinaires habilités au sens large, intégration de toutes les actions collectives impliquant les vétérinaires) et les moyens financiers dont ils pourront bénéficier pour remplir leurs missions ;
- l'importance de la collecte, du partage et de la valorisation des données sanitaires.

La prochaine réunion du comité, le 29 juin, permettra aux missionnaires de proposer des ébauches de réponse à la note de cadrage.

4.6.2 CNOPSAV du 24 mai

Xavier GOURAUD représentait la SNGTV. La réunion avait pour objet la restitution intermédiaire de la mission du CGAAER.

Un point à mentionner : la prise en compte de la future loi de santé animale européenne dans la réflexion.

Une présentation avec différents scénarii sera faite en juillet ou septembre.

4.7 Visites sanitaires : VSB

Christophe BRARD a participé le 4 mai à une réunion téléphonique initiée par Patrick DEHAUMONT (Directeur Général de la DGAI) avec les présidents des OPV (CNOV, FSVF, SNGTV, SNVEL).

L'objectif était d'expliquer la note de service du 27 avril modifiant les modalités de réalisation des VSB pour l'année en cours (uniquement dans les élevages à numéro EDE impair) du fait d'impératifs budgétaires.

A la suite des échanges, il a été convenu que :

- Patrick DEHAUMONT adresse un courrier aux présidents des OPV, pour exposer la situation ;
- une réunion soit organisée en juillet avec le Ministre de l'Agriculture dans l'objectif d'obtenir des crédits pour que la VSB 2017 puisse être réalisée dans tous les élevages, comme prévu initialement.

En réponse au courrier de Patrick DEHAUMONT, le 5 mai, les OPV ont adressé le 9 mai un communiqué à l'attention de leurs adhérents pour les informer des suites à venir.

4.8 IAHP

Xavier GOURAUD a participé à une réunion téléphonique de la commission aviaire le vendredi 16 juin. L'objectif était de faire le point de toutes les sollicitations en cours et à venir, notamment sur les outils de

remontées d'information des vétérinaires habilités vers les DRAAF : 3 réunions se sont déjà tenues et les travaux vont continuer. Xavier GOURAUD a invité l'un des membres de la Commission (Laurent DEFFREIX ou Jocelyn MARGUERIE) à contacter l'ITAVI ou le CIFOG pour envisager une convention sur ce sujet (qui doit être financé par l'Etat à un moment ou à un autre).

Un point de la réunion nécessite un positionnement de la SNGTV : les organismes de certification font tous les certificats demandés par les industriels ou les GMS (Grandes et moyennes surfaces). Les vétérinaires ont formé le personnel de ces entreprises (Qualisud par exemple). Par contre, les vétérinaires ne sont pas du tout identifiés pour délivrer des certifications.

Deux pistes pourraient être envisagées si l'on souhaite intégrer les vétérinaires dans ce type de service :

- des vétérinaires certificateurs, à la façon des vétérinaires certificateurs pour l'export ;
- une approche des organismes de certification pour leur proposer d'adosser la compétence vétérinaire à leurs protocoles. Actuellement les grilles d'évaluation sont "binaires". Les vétérinaires estiment qu'il y aurait matière à apporter une peu plus de "finesse" dans l'appréciation des situations.

Ce sujet fera l'objet d'échanges entre le CD et la commission.

4.9 Bien-être animal

4.9.1 Formation BEA en élevage porcin

Cf. supra

4.9.2 Dossier maltraitance : cellules départementales opérationnelles.

Ce dossier est suivi par François COUROUBLE.

4.9.3 Dossier écornage

Après sa mise en place en Bretagne et une demande dans le Sud-Ouest, un travail de déploiement dans toute la France doit être entrepris. Ce dossier est suivi par Jean-François LABBE et François COUROUBLE.

4.9.4 Dossier abattage d'urgence et transportabilité

L'administration a donné des instructions aux abattoirs et DDPP pour être très rigoureux à partir du 1er juin ; de nombreux témoignages montrent que ces consignes sont déjà appliquées.

Le groupe de travail au niveau national avance lentement et, si les conclusions étaient prévues pour le 1er trimestre 2017 (plan d'action transmis au groupe de travail le 26/01/2017), rien n'est finalisé.

Interbev, par un courrier du 19 avril, a demandé un rendez-vous avec la DGAI et a arrêté toutes actions d'ici là (guide transportabilité/ mode opératoire des animaux accidentés) tant que les solutions de secours lors de la non transportabilité ne soient étudiées et discutées.

Le courrier de la commission envoyé aux GTV locaux a été très utile, avec quelques retours formels ou lors des JNGTV à Reims.

Transportabilité et tuberculose : ce sujet de la transportabilité à des incidences sur d'autres préoccupations, telle que la gestion de la tuberculose en Côte d'Or. Ce dossier est mené par la commission en lien avec Stéphanie PHILIZOT.

4.9.5 Dossier définition d'indicateurs BEA en élevage bovin allaitant avec l'IDELE

Ce nouveau dossier, coordonné par Interbev, rentre dans le cadre de la convention avec cette structure.

Le travail est mené en concertation entre les commission Vaches Allaitantes (Jocelyn AMIOT) et BEA (François COUROUBLE). La première réunion se tiendra le 12 juillet.

4.10 Dossiers apicoles

Le sujet majeur actuellement est la mise en œuvre du plan apicole européen. Une réunion s'est tenue le 19 juin associant toutes les parties prenantes de la filière. Avec le départ de Claire BEAUVAIS, ce sont Samuel BOUCHER, Christophe ROY et Monique L'HOSTIS qui pilotent le projet et élaborent les supports d'information et de formation.

La première convention prend fin au 31/07/2017, le rapport technique et financier devra être réalisé avant le 20 août 2017.

La seconde convention est à rédiger. Elle couvrira la période août 2017 – juillet 2018. Durant cette période, l'activité consistera à déployer la session d'information sur Varroa lors des assemblées d'apiculteurs.

Action : Christophe ROY – Samuel BOUCHER – Monique LHOSTIS – Xavier GOURAUD
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Finaliser les supports de formations ;- Rédiger le rapport de la convention I ;- Soumettre la convention II. |
|--|

4.11 Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale

4.11.1 CNESA

Christophe BRARD et Xavier GOURAUD ont participé à la réunion du comité national d'épidémiosurveillance en santé animale (CNESA), qui s'est tenue le 8 juin.

Ont été abordés lors de cette réunion :

- bilan synthétique de l'activité de la Plateforme ESA : l'activité et l'animation sont conformes au programme; les moyens humains ont été réduits pour des raisons économiques, ce qui pose problème pour le présent (service minimum) et l'avenir : la DGAI est en restructuration interne (échéance fin d'année), la mise à disposition de personnes pour la plateforme est intégrée à la réflexion ;
- actualités thématiques :
 - Omar : épisode de surmortalité de bovins (investigation sur les élevages concernés par Idèle) ; alerte collective : test dans 4 /5 départements volontaires avec implication des GTV, estimation des moyens financiers nécessaires en cours, bilan prévu au bout d'un an ; pas de développement de nouveaux outils (outil de dépistage de maltraitance animale par exemple) ;
 - Abeilles : groupes de suivi varroa (suivi des ruchers) et *aethina tumida* (surveillance événementielle dans quelques régions) ; groupe de suivi OMAA (observatoire de mortalité et affaiblissement des abeilles) : déploiement test en Bretagne, Pays de Loire, Auvergne-Rhône- Alpes ; mortalité aigües : évaluation du dispositif en cours, retour en régions en fin de saison ;
 - DEP : groupe de suivi animé par la DGAI, 3 foyers recensés en France ; classification DS1 et DS2 selon la virulence des souches actée par le CNOPSAV ; un plan de surveillance et de prévention sera proposé par les professionnels ; nécessité de connaître la situation française (pour démontrer notre statut), de définir les objectifs pour chaque type de souche et de définir un seuil pour déclarer une suspicion ;
 - PPA : une action de sensibilisation des acteurs sur la surveillance est en cours ;
- point ressources humaines de la Veille sanitaire internationale : la prolongation du CDD CIRAD est en discussion ;

- feuille de route « vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales » : la plateforme pilote l'axe 8 ; le groupe de travail est en construction ;
- avenir de la Plateforme ESA : la réflexion est toujours en cours. L'entrée de l'INRA dans la Plateforme est une piste. Christophe BRARD a indiqué que la mission du CGAAER sur la gouvernance sanitaire pourrait alimenter les travaux sur ce sujet ;
- questions diverses : la Plateforme sécurité sanitaire des aliments (SSA) sera lancée le 28 juin, sur le modèle de la plateforme ESA ; des groupes thématiques sont en place : salmonellose porcine à l'abattoir, salmonellose bovine (participation de la SNGTV).

Les PPT de cette réunion sont disponibles sur le site Internet de la SNGTV.

4.11.2 Dossiers en cours

- Peste Porcine Africaine : inquiétude des professionnels sur le risque d'introduction depuis les pays d'Europe de l'Est. Une communication est prévue par la DGAI (flyer présentant la maladie et ses modalités de diffusion).
- Oscar : 19 départements se sont lancés volontairement dans le dispositif (dont les deux régions pilotes historiques). Plusieurs (6) ont indiqué leur souhait de rentrer dans le dispositif d'ici un an. Pour les autres départements : le budget conséquent des analyses est le frein majeur à leur participation.
- Omar :
 - o La partie automatisation informatique de l'outil prend du retard : les personnes de l'Anses impliquées sur ce projet avaient demandé un CDD d'appui de 12 mois qui a été refusé ;
 - o La phase d'alerte, qui devait être opérationnelle avant l'été, ne sera sûrement pas mise en œuvre avant l'hiver ;
 - o Les bilans départementaux de mortalité (différents indicateurs de mortalité détaillés par classe d'âge et catégorie d'élevage) ont été rendus disponibles à tous les départements métropolitains en janvier pour les DDPP, GTV et GDS. Une enquête d'utilisation sera réalisée fin juin et, si nécessaire, d'autres actions d'information seront réalisées à la fin de l'été (pour aider à l'appropriation).
- Schmallenberg : la saison hivernale 2016/2017 a été marquée par de nombreux cas de formes congénitales de SBV. Le dispositif reposait sur un vétérinaire sentinelle par région (format des anciennes régions). Deux régions n'avaient pas de vétérinaire sentinelle, et certaines régions ont remonté peu de cas par rapport aux retours spontanés des GDS ou autres vétérinaires ou éleveurs de la même zone. Même si le dispositif est très peu sensible en l'état, il permet de suivre de façon grossière l'évolution de la circulation virale et son intensité. On conserve le même fonctionnement pour la campagne à venir, en rappelant aux sentinelles l'importance de l'exhaustivité de remontée des cas.
- Abeilles : OMAA = mise en place en cours dans les deux régions pilotes (Pays de la Loire et Bretagne). L'OVVT a un rôle majeur de formation des acteurs et de coordination locale du dispositif en lien avec la DRAAF. Point d'attention sur les conventions financières qui sont parfois tirées par le bas par l'administration, or, dans les dispositifs pilotes, les ajustements en cours de déploiement sont nombreux et l'implication des GTV et/ou OVVT est très importante et les actions chronophages. Il ne faut donc surtout pas partir sur des financements restreints, sinon risque que la phase pilote soit un échec.

4.12 Plan national d'action pâturage extensif en milieu humide et gestion du parasitisme

L'élaboration du document de synthèse a pris un peu de retard. Il sera fini de rédiger cet été pour une mise en page et diffusion à l'automne.

Nous sommes en cours d'élaboration de la seconde convention pour le déploiement de formations pour les vétérinaires.

5 Divers

5.1 *Qualitévet*

Christophe BRARD a représenté la SNGTV lors de l'AG et la réunion du CA de Qualitévet qui se sont tenues le 23 mai.

A retenir de ces réunions :

AG

- le rapport moral a été validé à l'unanimité ;
- le rapport financier a été validé à l'unanimité : 11 cotisants en 2016, 8 en 2017 à ce jour ; le prévisionnel pour l'informatisation du guide de bonnes pratiques du médicament vétérinaire a été respecté.

CA

- Groupe de travail « Hygiène » : le périmètre de ce groupe, qui est constitué, concerne l'établissement vétérinaire au quotidien (soins, entretien des locaux, protection du personnel et du public). L'objectif est de réaliser un guide, des fiches techniques et une grille d'autoévaluation. Le rendu des travaux est prévu dans 2 ans. Le budget prévisionnel s'élève à 35 k€, dont 5 k€ financés par Qualitévet (nécessité de concevoir un modèle économique : projet de recherche dans le cadre du plan écoantibio2, sollicitation de partenaires, vente des outils conçus aux praticiens). Un questionnaire sera envoyé aux praticiens pour faire un état des lieux. Des contacts seront pris avec la Direction générale du travail et des professions médicales humaines. Ce projet a été validé par les participants ;
- Groupe de travail « Analyses biologiques » : l'objectif est de réaliser un guide et des fiches techniques pour les analyses réalisées dans les établissements vétérinaires, dans toutes les espèces. Un questionnaire sera envoyé aux praticiens, pour faire un état des lieux, et à des partenaires (ADILVA, AFLABV). Des formations sont envisagées. Le rendu des travaux est prévu dans 2 ans. Le budget prévisionnel s'élève à 20 k€, dont 5 k€ financés par Qualitévet (nécessité de concevoir un modèle économique : sollicitation de partenaires). Ce projet a été validé par les participants ;
- Conduite des projets validés : les responsables ont été invités à les formaliser, en mode projet, impliquant les aspects financiers, avant mi-septembre ;
- Groupe de travail « Anesthésiques volatils » : le questionnaire est prêt à être envoyé ;
- Guide de bonnes pratiques du médicament vétérinaire : il y a 1008 connections à ce jour, concernant 583 utilisateurs uniques pour 70 établissements vétérinaires. Cet outil est présenté lors des sessions de formation continue des vétérinaires habilités dédiées à la pharmacie vétérinaire. La communication des OPV sur cet outil sera renouvelée ;
- Radioprotection : il a été demandé à la profession de rédiger un nouveau référentiel.

5.2 Comité de liaison inter-Ordres vétérinaires francophones (CLIOVF)

Christophe BRARD a été invité à participer à l'AG du CLIOVF le 23 mai, en marge de la session générale de l'assemblée mondiale des délégués de l'OIE.

- les rapports moral et d'activité ont été validés : Christophe BRARD a présenté les actions menées par la SNGTV pour la création de GTV et le développement du partenariat public/privé dans 3 pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ;
- le rapport financier et le montant de la cotisation ont été validés ;
- le bureau de l'association a été réélu : la France (CNOV) le préside ;
- des projets ont été validés : création d'institutions ordinales dans les pays qui en sont dépourvues ; formations des cadres ordinaires ; formations sur la lutte contre l'antibiorésistance (avec l'implication de la SNGTV) ; travaux sur les médicaments falsifiés, les relations animal/Homme pour la défense de l'élevage ;
- une présentation du Pr LEKEUX (directeur de l'association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire -AEEEV-) a été réalisée sur l'évaluation de la formation vétérinaire.

5.3 Anses : COT « santé, alimentation et bien-être des animaux »

Christophe BRARD a présidé la réunion du COT « santé, alimentation et bien-être des animaux » de l'Anses, qui s'est tenue le 24 mai.

Ont été abordés lors de cette réunion :

- Laboratoires et Direction de l'évaluation des risques :
 - o *santé animale* : retour d'expérience sur l'épizootie Influenza aviaire 2017 (prévu en juin) ;
 - o *alimentation animale* : présentation de l'autosaisine « allégations en alimentation animale » et liste des travaux en cours ;
 - o *bien-être des animaux* : projet d'élevage de volailles de demain ; point sur l'avancée des travaux des laboratoires en cours en matière de BEA ; projet de saisine sur la mise à mort en élevage ;
 - o *Investigations épidémiologiques de l'Anses sur l'épisode de charbon dans l'Est de la France en 2016* ;
 - o *contributions de l'Anses à la surveillance des maladies en filière équine* ;
 - o *synergies entre laboratoires nationaux de référence -LNR- (vétérinaires) et centres nationaux de référence -CNR-(humains)* ;
- Médicament vétérinaire :
 - o *point sur la mise en place du comité de suivi des médicaments vétérinaires* ;
 - o *actualités sur les saisines* : révision de la posologie des anciens antibiotiques ;
 - o *suite des travaux sur les médicaments à base de plantes* ;
 - o *actualités sur la révision de la réglementation européenne*.

Les PPT de cette réunion sont disponibles sur le site Internet de la SNGTV.

5.4 ACERSA

Lors de la mise en place des audits dans le cadre de la certification IBR, la SNGTV avait souhaité appuyer la présence de vétérinaires comme auditeurs. La SNGTV était à l'époque copilote de l'association. C'est la raison qui avait amené à cofinancer la participation de ces auditeurs.

L'ACERSA a été dissoute et ses activités ont été rattachées à l'AFSE (Association Française Sanitaire et Environnementale), pilotée par GDS France et Fredon France.

Le CD n'a pas souhaité continuer à cofinancer les audits. Les auditeurs ont alerté le CD sur le risque pris à ne plus avoir de vétérinaires comme auditeurs. Il leur a été proposé de solliciter l'AFSE pour une revalorisation de leurs honoraires, demande qui sera appuyée par Christophe BRARD auprès du président de l'AFSE.

Le conseil d'administration valide l'arrêt du complément financé par la SNGTV pendant ces 3 dernières années.

Xavier GOURAUD
Directeur